

- X -

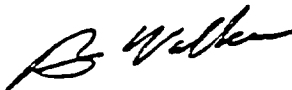
Lieu et date de la XIIIe session de la Commission Mixte Permanente

Les Parties ont convenu de tenir la XIIIe session de la Commission Mixte Permanente à Ottawa, en automne 1989. Les dates seront précisées par la voie diplomatique.

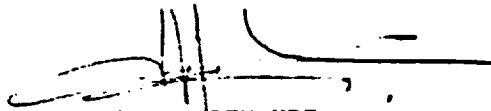
Fait à Bruxelles, le 28 octobre 1987, en trois originaux, en langue française et néerlandaise.

Pour le Gouvernement du Canada,

Pour la délégation de la  
Communauté française, en  
ce qui la concerne.

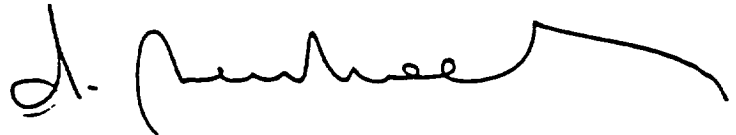


Peter WALKER.



Roger DEHAYBE.

Pour la délégation de la  
Communauté flamande, en  
ce qui la concerne.



Diane VERSTRAETEN.

Pour le Royaume de Belgique,  
qui prend acte des engagements  
ci-dessous,



Baron de VLEESCHAUWER van BRAEKEL